

14/11/2024

Plan Vélo en péril : la FUB appelle les sénatrices et les sénateurs à rétablir les financements vélo pour les collectivités dans le cadre de l'examen du PLF 2025

Le Gouvernement a annoncé, à l'occasion des Rencontres nationales de Vélo & Territoires, la suppression des financements pour le fonds vélo en 2024 et 2025. Une décision qui met à mal des centaines de projets d'infrastructures pour le vélo et la marche partout en France. Face à cette décision inacceptable, la FUB appelle les sénateurs et les sénatrices à rétablir le fonds vélo de 250 millions d'euros par an.

D'un trait de plume, le Gouvernement risque de défaire l'un des piliers les plus prometteurs de son action climatique. Après des engagements de 1,25 milliard d'euros sur cinq ans pour développer le vélo et la marche et sécuriser les déplacements de millions de Françaises et de Français, la décision de supprimer ces financements compromet gravement des centaines de projets d'infrastructures cyclables dans les territoires ruraux comme dans les grandes villes.

Après la suppression des aides de 2024, voici que le gouvernement abandonne la totalité des investissements vélo pour 2025. Les impacts de ces coupes vont bien au-delà des économies budgétaires modestes ainsi réalisées : **la sécurité des cyclistes, la lutte contre le réchauffement climatique et l'efficacité des investissements pour les mobilités actives sont sacrifiées.**

Pour les collectivités locales, déjà confrontées à des contraintes budgétaires, l'arrêt brutal des financements signifie la mise en suspens d'aménagements essentiels. Dans une lettre ouverte adressée au Gouvernement, signée par plus de 300 élu-es locaux, elles soulignent à quel point cette décision provoque « une rupture de confiance ». Pour les citoyens et les citoyennes, cela compromet gravement la sécurité et le confort des déplacements à vélo dans l'espace public.

Le vélo est pourtant reconnu comme l'un des investissements les plus rentables pour la transition écologique : selon une étude récente du CNRS, chaque kilomètre parcouru à vélo permet de réduire d'un euro les coûts sociaux liés à la santé. Ces infrastructures sont aussi essentielles pour lutter contre la congestion urbaine et promouvoir une alternative durable à la voiture.

Sénateurs, sénatrices : sanctuariser le fonds vélo dans le cadre de l'examen du PLF 2025

Nous remercions les député-es qui se sont mobilisé-es lors de l'examen du PLF à l'Assemblée pour sauver le Plan Vélo. PLF rejeté dans son ensemble, la bataille de l'Assemblée est perdue. Dorénavant, tout se joue au Sénat.

La FUB appelle chaque sénateur et chaque sénatrice à s'engager pour rétablir le financement du fonds vélo à la hauteur des engagements pris dans le cadre du Plan Vélo 2023-2027, à savoir 250 millions d'euros par an. Ne laissons pas disparaître ce fonds, qui a fait la preuve de son efficacité et de son utilité pour les territoires et leurs habitant-es.

Unis, nous appelons à une action décisive pour sauver le Plan Vélo et faire entendre la voix du vélo !

CONTACT PRESSE

Anne-Sybille Riguidel – Chargée des relations presse

Mail : as.riguidel@fub.fr – Tél. 06 32 10 26 38